

# ARFPPMA PACA



28/04/2017

Rapport d'activités 2016

# ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2016



# SOMMAIRE

<b>EDITO .....</b>	<b>2</b>
<b>MISSIONS ET GOUVERNANCE.....</b>	<b>3</b>
Les missions de l'ARFPPMA PACA .....	3
Sa gouvernance.....	4
<b>LA PECHE EN REGION PACA EN 2016, INDICATEURS CLES .....</b>	<b>5</b>
<b>LES GRANDES DATES DE L'ANNEE.....</b>	<b>7</b>
<b>LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA .....</b>	<b>8</b>
<b>REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2016.....</b>	<b>10</b>
Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région PACA	10
Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA	11
Mise en place d'une stratégie régionale de communication.....	15
Administration de l'ARFPPMA PACA.....	19





Une nouvelle page de l'histoire de la politique et de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques est en train de s'écrire en région Provence Alpes Côte d'Azur. En témoignent les nouvelles lignes politiques environnementales de Christian ESTROSI, Président de la Région PACA, qui ont été dévoilées lors de la clôture des Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en Novembre dernier, à Marseille. Nous retiendrons notamment le projet de mise en place d'une Agence Régionale de la Biodiversité, la volonté d'acquérir la compétence facultative de gestion de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que la poursuite des travaux de l'Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle des Ressources en eaux et des Aquifères (AGORA).

Toutefois, face aux bouleversements administratifs (Loi NOTRe, compétence GEMAPI, Agence Française de la Biodiversité et leurs agences régionales expérimentales) et juridiques (Loi Montagne, Loi sur la Transition écologique et amendement, Loi Patrimoine, Loi Biodiversité) qui sont en cours et qui touchent à la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et à la diminution des moyens tant humains que financiers, nous sentons bien que nous avons tout intérêt à continuer à défendre coûte que coûte nos missions et leurs intérêts pour la préservation de nos milieux aquatiques, à défaut de voir certaines de actions, missions et donc structures disparaître...

Malgré tout, de nombreuses actions, notamment en termes de restauration de la continuité écologique, continuent à voir le jour dans notre région comme la mise en place d'une passe à Anguilles sur les fleuves côtiers de l'Argens dans le Var, ou encore de la Siagne dans les Alpes Maritimes qui vont permettre de rouvrir plusieurs kilomètres de cours d'eau à la remontée de ce mystérieux poisson migrateur en danger critique d'extinction selon l'IUCN.

Continuons donc à croire et à défendre nos missions dans cette mouvance gouvernementale.



Le Président de l'ARFPPMA PACA

Luc ROSSI

# MISSIONS ET GOUVERNANCE

## Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques de la région PACA. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- ❶ Porter la voix des pêcheurs de PACA et faire remonter les problématiques rencontrées localement, notamment dans diverses instances régionales de gouvernance (AGORA, future Agence Régionale de la Biodiversité, Assises Régionales de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Commission territoriale Littoral PACA Durance, Comité Plénier Durance, COPIL Natura 2000 etc.) ;
- ❷ Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de notre territoire à la Région PACA ;
- ❸ Développer les partenariats techniques et financiers ;
- ❹ Animer un réseau régional au sein de nos structures (salariés, bénévoles et élus des SAAPL) ;
- ❺ Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement du tourisme pêche en PACA.





## Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

### Le Bureau

- **Président : Luc ROSSI** (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président : Bernard FANTI** (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier : Louis FONTICELLI** (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire : Victor BASTUCK** (FDAAPPMA 06)

### Le Conseil d'Administration

- **Claude ROUSTAN** (FDAAPPMA 04)
- **Christian CALVIGNAC** (FDAAPPMA 04)
- **Eric BELLON** (FDAAPPMA 05)
- **Jean-Luc CERUTTI** (FDAAPPMA 06)
- **Jean-Louis BERIDON** (FDAAPPMA 13)
- **Patrick BASSAND** (FDAAPPMA 83)
- **Michel MARIN** (FDAAPPMA 84)
- **Gérard SERVAN** (FDAAPPMA 84)

**Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.**

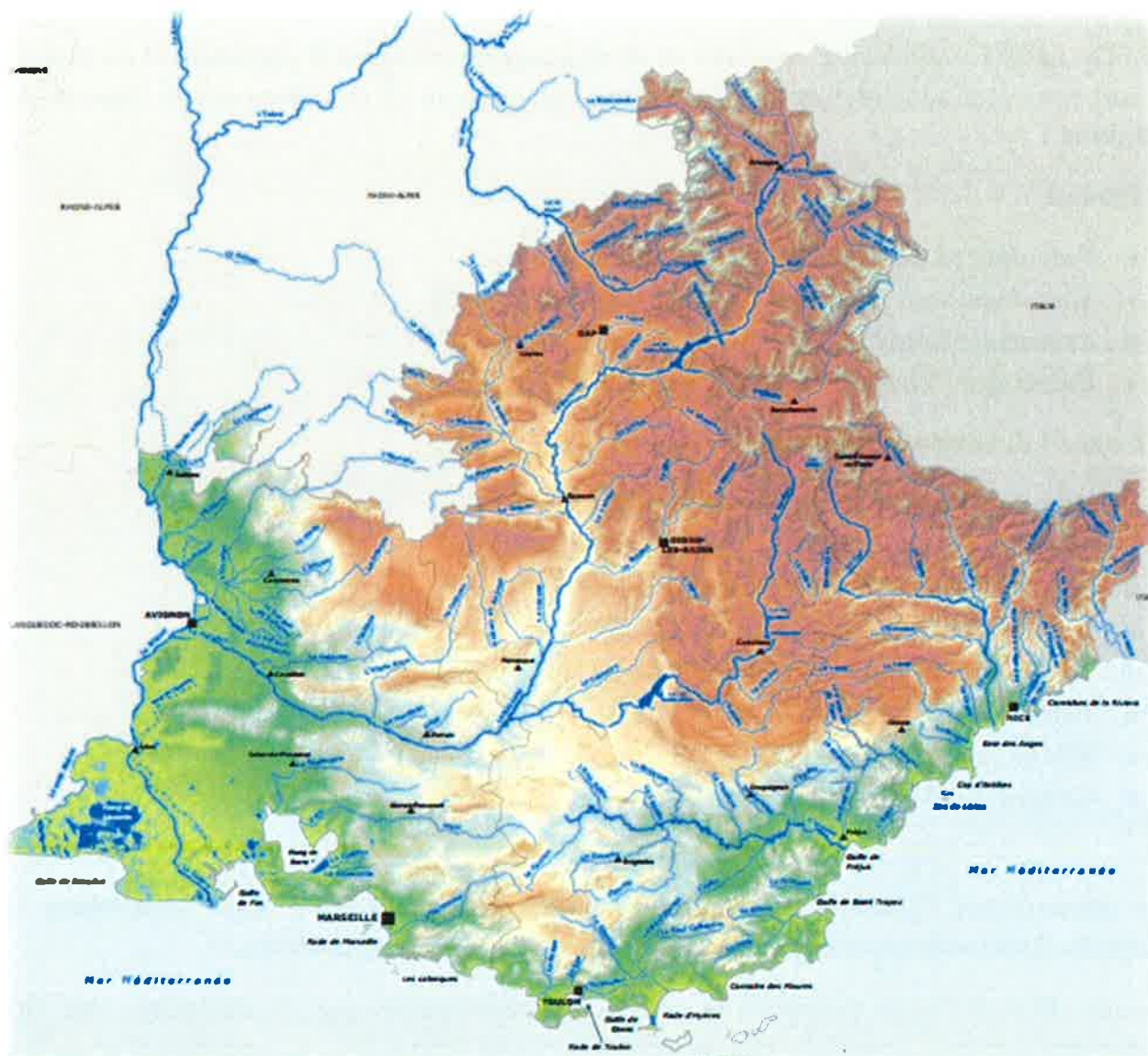
Chaque FDAAPPMA membre de droit est représentée par 3 délégués : les deux administrateurs au Conseil d'Administration de l'ARFPPMA PACA complétés d'un délégué désigné par les présidents des fédérations adhérentes.

Les FDAAPPMA de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier.

Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son président ou son représentant.

**Les Assemblées Générales Extraordinaires ont pour seules compétences la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.**

# LA PECHE EN REGION PACA EN 2016, INDICATEURS CLES



Côté milieux :

- ☞ **3 719 km** de cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole ;
- ☞ **4 380 km** de cours d'eau de 2<sup>nde</sup> catégorie piscicole ;
- ☞ **13 344 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- ☞ **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- ☞ **53 espèces** de poissons.

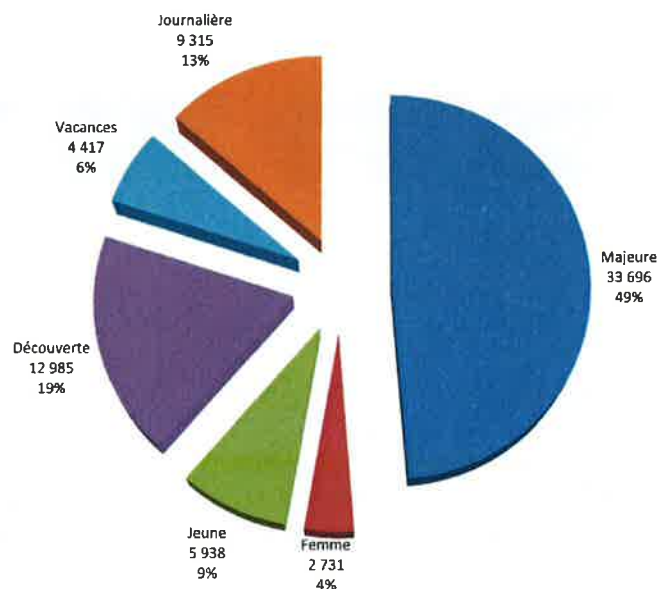


Côté économie :

- ✂ **68 150** Pêcheurs ;
- ✂ **18 227** Jeunes de moins de 18 ans ;
- ✂ **2 728** Femmes ;
- ✂ **Plus de 46** Millions d'euros générés (calculé à partir d'un coût moyen de dépense annuel par pêcheur de 680 €, hors achat de la carte de pêche, d'après les données du Bureau d'étude sous commande FNPF 2011) ;
- ✂ **18** Hébergements qualifiés pêche ;

#### Effectifs Pêcheurs

Pourcentage de CPMA par produits



Côté social :

- ✂ **Plus de 120** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✂ **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✂ **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;
- ✂ **Plus de 50** salariés ;
- ✂ **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers.

# LES GRANDES DATES DE L'ANNEE

Assemblée Générale de l'ARFPPMA PACA et Participation au Congrès annuel de l'URFAM



30 Avril

Participation au Forum de lancement des Assises Régionales EEM



2 Juin

Entretien avec le Cabinet du Président de la Région PACA



27 Juin

Comité Plénier Durance



8 Juillet

Animation stand Génération Pêche à Cavaillon pour le Tour de France



14 Juillet

Animation stand pêche régional au Congrès des Stations Vertes à Savines-le-lac



12 au 14 Octobre

Participation à la Commission Géographique Durance Littoral PACA



20 Octobre

Participation au Forum de clôture des Assises Régionales EEM



9 Novembre

Participation à l'Assemblée Plénière de l'AGORA



28 Novembre

Participation au Congrès de l'UFBRMC et au Comité Plénier Durance



1er Décembre

Organisation du Comité annuel de Gestion Pêche et de la Remise des Trophées Milieux Aquatiques avec la Région PACA



22 Décembre

# LES PARTENAIRES DE L'ARFPPMA PACA



## La Région PACA

Depuis plus de 10 ans maintenant, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région PACA.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement notre association à la Région PACA mais également l'ensemble des Fédérations Départementales de la région ainsi que l'Association MRM, a permis l'attribution de près de 4 millions d'euros d'aide ayant permis la réalisation de 240 projets de restauration et préservation des milieux aquatiques en région PACA.

Une dizaine de postes techniques ont également été financés par la Région PACA.

Quant à nos SAAPL, elles se sont engagées dans la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques de la Région PACA, notamment en signant la Charte Régionale de l'Eau, mais également en étant membre de droit de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères).





EDF

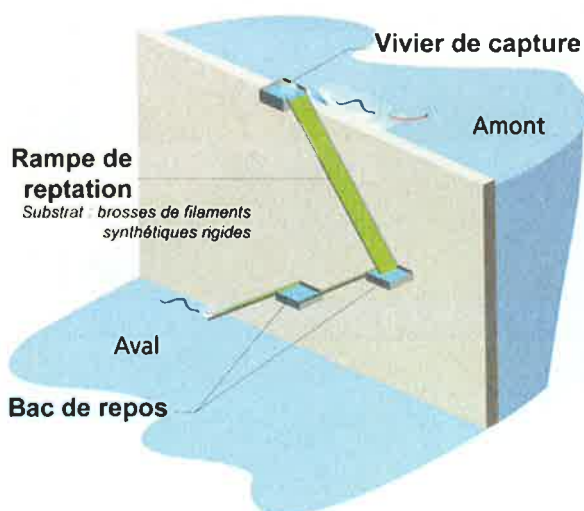
Depuis près de 15 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat avec EDF pour la mise en place et le suivi d'une passe-piège à Anguilles sur le barrage hydroélectrique de Mallemort.

Une convention quadripartite assure les conditions du suivi technique (comptages, remises en amont du barrage des Anguilles et entretien de la passe-piège) réalisé par la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, avec le soutien de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une expertise scientifique est également assurée par l'Association MRM.

Ainsi, 9 000 euros sont alloués, chaque année, à ce suivi par EDF. Cette somme passera à 9 500 euros en 2017, puis à 10 000 euros en 2018, selon les termes de la nouvelle convention passée pour la période 2016-2018 qui prévoyait une augmentation progressive des aides.

Réalisé au sein d'une Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison (Plan national Anguilles et Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2016-2021), ce suivi permet l'acquisition d'indicateurs de populations ainsi que l'amélioration des connaissances écobologiques de cette espèce.





# REPRESENTATION ET ACTIONS DE L'ARFPPMA PACA EN 2016

## Coordination et animation de la convention-cadre de partenariat avec la Région PACA

Cette action a consisté en :

- Des réunions techniques avec le référent du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA en charge des dossiers des structures associatives du loisir pêche en PACA (3 réunions se sont tenues les 07 Mars, 10 Mai et 14 Septembre) ;
- La mise en place d'un Groupe de Travail technique sur le volet des subventions ;
- La rencontre des membres du Bureau avec Mme GIORDANO, Conseillère régionale au sein du Cabinet du Président, afin de parler de la convention cadre, des inquiétudes des structures associatives du loisir pêche sur le devenir de cette convention cadre et de leurs attentes ;
- L'organisation du comité de gestion annuel en présence de Mr. VITEL, nouvel élu référent en charge des dossiers des structures associatives du loisir pêche à la Région PACA (qui s'est tenu le 22 Décembre 2016 dans les locaux de la Fédération départementale de pêche du Var).

Cette action a ainsi mobilisé 17 jours de travail, soit 1 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel.





## Animation technique du réseau des structures associatives du loisir pêche en PACA

Cette action a consisté en :

- Une veille technique et juridique par la presse, la diffusion des veilles réalisées par la FNPF, la réception de Newsletters (veille eau, Newsletter de l'OREMA, Newsletter du RRGMA, Newsletter de l'ORB), les réseaux sociaux, internet (actu Environnement) etc. La diffusion de cette veille a été faite par mailing ainsi que par le biais de la page Facebook de l'ARFPPMA PACA, dans l'attente de pouvoir le faire via le futur site internet ;



- Un état des lieux des PDPG (Plans Départementaux de Gestion Piscicole) afin notamment de savoir quelles Fédérations départementales de PACA se sont engagées dans la mise à jour de cet outil de gestion piscicole selon la nouvelle trame nationale, comment elles comptent réaliser cette mise à jour (avec quels moyens ? Quelles échéances ? Quelle organisation ?) etc. De plus, afin de les aider à intégrer plus facilement les enjeux du SDAGE 2016-2021 et ce du SRCE PACA (trames bleues), une note technique leur a été adressée ;

- Un accompagnement technique et politique des actions engagées par l'association MRM : participation à leur Assemblée Générale, participation et organisation de réunions au sujet des transferts de suivi PLAGEPOMI (Plan de Gestion des Poissons Migrateurs), élaboration d'un avis régional vis-à-vis de la consultation publique du PLAGEPOMI 2016-2021, organisation d'actions conjointes en Durance notamment autour du suivi de la passe-piège à Anguilles de Mallemort etc. ;
- Un état des lieux des différents types d'actions d'éducation à l'environnement réalisé par les différentes Fédérations départementales de la région PACA et des prix pratiqués en 2016 ;
- Une journée d'informations et d'échanges à l'attention de tous les salariés des Fédérations départementales de la région PACA et de l'Association MRM afin de partager les retours d'expériences sur les différentes missions menées en termes de développement du loisir pêche comme de protection des milieux aquatiques ;
- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans des Groupes de Travail ou réunions techniques : GT sur l'étude juridique menée par l'Union des Fédérations de Pêche du Bassin RMC sur les responsabilités et les assurances des Fédérations Départementales de Pêche lors de travaux de restauration des milieux aquatiques, COTECH Etude des usages de l'eau du système Durance-Verdon, COTECH Caractérisation de la vulnérabilité des milieux aquatiques et des zones humides aux changements climatiques en région PACA ;



- Une représentation de nos pêcheurs régionaux dans les instances de gouvernance et les réunions plus institutionnelles : Comité Plénier Durance, Comité Plénier de l'AGORA, Atelier technique des Assises Régionales de l'Environnement et du Schéma Régional de Développement Touristique de la Région PACA, Commission Géographique Littoral PACA Durance de l'Agence de l'Eau RMC, Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets de la région PACA etc. ;



- Une représentation de nos pêcheurs régionaux auprès de la FNPF, que ce soit dans la coordination d'actions entre FNPF et AR (cas du Tour de France 2016), comme dans la réalisation d'avis régionaux pour répondre à des consultations publiques ou pour informer la FNPF de problématiques rencontrées localement ;

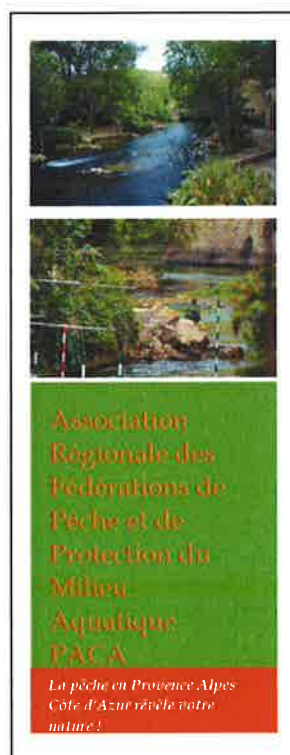
Cette action a ainsi mobilisé 75 jours de travail, soit 23 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par l'absence, pour l'année 2016, de demande d'appui technique du réseau sur la mise à jour des PDPG (Plans Départementaux de Gestion Piscicole) du fait que la plupart l'ont programmé pour 2017. Les demandes devraient donc être plus importantes en 2017 ; de même que l'association à la révision de ces outils de gestion piscicoles. Cela s'explique aussi par la non réalisation d'une journée sur la mise en valeur des actions d'éducation à l'environnement qui n'a pu se réaliser par manque de temps. Enfin, cela s'explique également par l'organisation de réunions entre l'ARFPPMA PACA et l'UFBRMC et la participation à des groupes de travail sur la formation des élus ou encore l'étude juridique sur les travaux de restauration des milieux aquatiques qui ont demandé plus d'implication que ce qui était prévu initialement.



## Mise en place d'une stratégie régionale de communication

Cette action a consisté en :

- Une identification visuelle de l'ARFPPMA PACA qui est notamment passée par le marquage du véhicule de service et l'élaboration de cartes de visite ;
- Un dépliant A4 ouvert recto-verso pour présenter l'ARFPPMA PACA et ses missions qui a été édité en 3 000 exemplaires et distribué aux différents partenaires techniques, financiers, ainsi qu'aux différents membres du réseau de nos structures associatives du loisir pêche ;

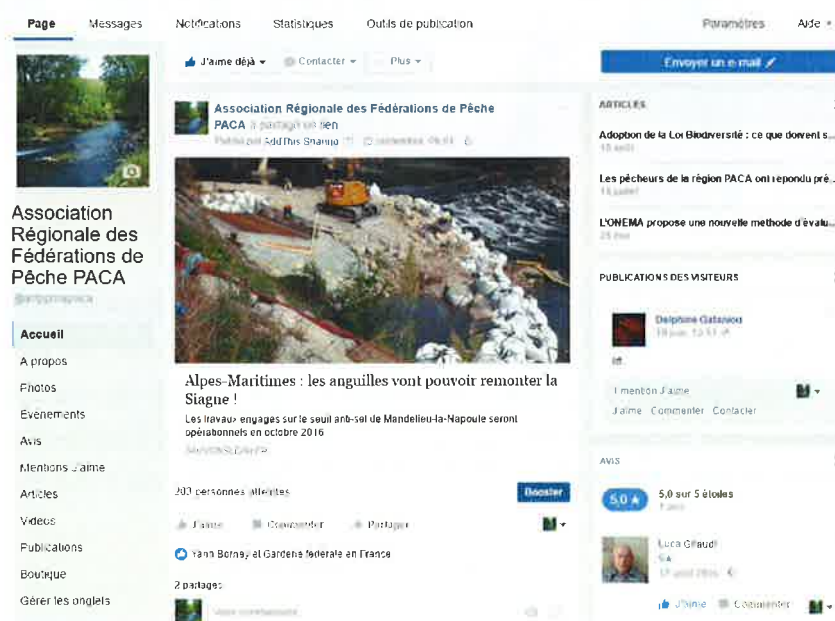


- Un stand comprenant un barnum imprimé, un stand parapluie imprimé, 2 rolls-up (un présentant l'ARFPPMA PACA en recto-verso et un autre présentant les partenariats engagés avec la Région PACA et EDF en recto-verso également), 2 oriflammes, ainsi qu'un porte-documents multimédia. Ce dernier a déjà été utilisé 3 fois en 2016 : dans le cadre de la participation au Tour de France en tant que partenaire entertainment à Cavaillon le 14 Juillet 2016, dans le cadre du Congrès national des Stations Vertes qui s'est tenu les 13 et 14 Août 2016 à Savines-le-lac, et enfin dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition des Trophées Milieux Aquatiques qui s'est tenue le 22 Décembre 2016 à Pignans ;





- Une page Facebook (<https://www.facebook.com/arfppmapaca/>) dédiée et alimentée depuis Mai 2016 qui regroupe plus de 175 articles sur l'année 2016, ainsi qu'une maquette de site internet ;



- Une 3<sup>ème</sup> édition des Trophées Milieux Aquatiques, trophées qui visent à récompenser les structures associatives du loisir pêche de la Région PACA qui ont mis en œuvre des projets et des réalisations de préservation, de restauration ou de mise en valeur de cours d'eau et/ou plans d'eau de la région PACA. Ces trophées ont lieu tous les 2 ans et récompensent les 3 meilleurs lauréats y ayant participé. En 2016, la remise des trophées s'est faite au siège social de la Fédération départementale de pêche du Var, dernier 1<sup>er</sup> lauréat, à Pignans, le 22 Décembre dernier, en présence de Mr. Philippe VITEL, élu référent à la politique de l'eau et des milieux aquatiques et Vice-Président de la Région PACA.

Les 3 meilleurs lauréats récompensés ont été : la Fédération départementale de pêche des Hautes Alpes pour son étude sur l'évaluation de l'origine natale des Brochets de la retenue de Serre-Ponçon par la composition géochimique des otolithes (1<sup>er</sup>), la Fédération départementale de pêche du Var pour sa valorisation d'un milieu aquatique par la création d'un parcours halieutique en centre-ville, sur la commune d'Ollioules (2<sup>ème</sup>) et l'association MRM pour ses 4<sup>èmes</sup> Journées « Poissons Migrateurs » ainsi que pour la mise en place d'un plan de gestion en faveur de l'Anguille sur les marais d'eau douce du Vigueirat (3<sup>ème</sup>) ;



- Une présentation de l'ARFPPMA PACA et de ses missions à travers la participation à divers Congrès (Congrès de la Fédération départementale de pêche des Bouches-du-Rhône, Congrès de l'Union Régionale des Fédérations de pêche de l'Arc Méditerranéen, Congrès national des Stations Vertes), à l'adhésion au Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) de l'ARPE PACA, au Tour de France etc.





Cette action a ainsi mobilisé 50 jours de travail, soit 27 jours de moins que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par l'absence, pour l'année 2016, d'actions de promotion des missions de préservation du bon état des milieux aquatiques et des ressources piscicoles réalisées par nos structures associatives du loisir pêche en PACA par manque de disponibilité des uns et des autres, ainsi que par la non-réalisation d'un observatoire régional du patrimoine piscicole. Ces actions devraient pouvoir toutefois émerger en 2017, notamment grâce à l'organisation d'un 1<sup>er</sup> Congrès Régional au niveau de l'ARFPPMA PACA pour la première action, ainsi que grâce au site internet de l'ARFPPMA PACA qui pourra avoir un onglet spécialement dédié au patrimoine piscicole régional.

## Administration de l'ARFPPMA PACA

Cette action a consisté en :

- Une prise en main du poste à l'arrivée de la chargée de mission ;
- Une gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), des changements administratifs à prendre en compte ainsi que de la trésorerie ;
- Un relais entre l'ARFPPMA PACA et l'Union des Fédérations départementales du Bassin RMC (harmonisation des missions réalisées par l'un et l'autre, entres autres) ;
- Une préparation, une organisation et un compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Assemblée Générale Extraordinaire) ;
- Une rédaction du rapport d'activités de l'année n et une programmation des activités de l'année n+1 ;
- Une réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Un bilan financier de l'année n et une prévision de budget pour l'année n+1.

Cette action a ainsi mobilisé 71 jours de travail, soit 54 jours de plus que ce qui était prévu au programme prévisionnel. Ceci s'explique notamment par la sous-estimation du temps passé sur l'administration courante de l'ARFPPMA PACA et l'absence de prise en compte du temps passé sur les activités de secrétariat et de suivi de trésorerie. Il est également important de souligner que, suite aux élections du nouveau Bureau de l'ARFPPMA PACA, le siège social et les statuts ont été révisés, ce qui a induit d'importantes démarches administratives dans l'approbation et la régulation de tout ceci d'un point de vue de l'administration française. En 2017, tout ceci n'aura pas lieu et permettra donc à la chargée de mission de dégager plus de temps sur les missions techniques qu'administratives.





